



Ministère du Budget

Le Ministre

**ARRETE MINISTERIEL N°..0001..../CAB/MIN/BUDGET/2011
PORTANT NOMINATION D'UN CHARGE DE MISSION ET UN
CHARGE DE MISSION ADJOINT POUR LA MISE EN PLACE DES
STRUCTURES DE LA DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES
MARCHES PUBLICS.**

Le Ministre,

Vu la constitution, spécialement en ses articles 81, 91, 92, 93 ;

Vu la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, spécialement en ses articles 13 alinéa 2 et 83 ;

Vu l'ordonnance n°08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°08/74 du 24 décembre 2008 fixant attributions des Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 10/025 du 19 février 2010 portant nomination des Vices-Premiers Ministres, des Ministres et des Vices-Ministres ;

Vu le décret n°10/27 du 28/12/2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, spécialement en son article 45 ;

Vu les lettres respectives n°0238/CAB/MIN/BUDGET/SN/GN/2011 et celle n° 0297/CAB/MIN/BUDGET/CRSP/GN/2011 du Ministre du Budget sollicitant l'autorisation du Premier Ministre pour nommer par voie d'arrêté Ministériel un Chargé de Mission et son Adjoint à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;

Vu la lettre n° RDC/GC/PM/080/2011 du Premier Ministre autorisant le Ministre du Budget de nommer provisoirement un Chargé de Mission et son Adjoint en attendant la nomination du Directeur Général de Contrôle des Marchés Publics

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the name 'B' or similar, located at the end of the text.

par le Chef de l'État conformément au décret n°10/27 du 28/12/2010 précité;
en son article 5.

Considérant l'urgence et la nécessité de respecter le délai prévu par la loi n°
10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics ; spécialement en son
article 83.

ARRETE

Article 1^{er}

Est nommé Chargé de Mission de la Direction Générale de Contrôle des
Marchés Publics :
Monsieur Grégoire KWADJE LUMERY, **Matricule** : 265 816

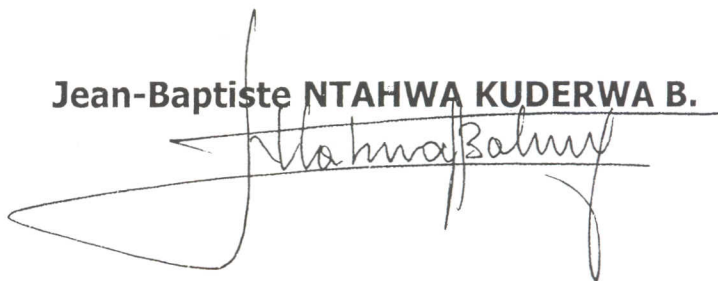
Article 2

Est nommé Chargé de Mission Adjoint de la Direction Générale de Contrôle
des Marchés Publics :
Monsieur Adrien OLONGO DIKAHO, **Matricule** : 332.524

Article 3

Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa signature.

Jean-Baptiste NTAHWA KUDERWA B.

A handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is stylized and appears to read 'Jean-Baptiste NTAHWA KUDERWA B.'.